



COMMUNAUTÉ SÉPHARADE  
HÉKHAL SHALOM

## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE  
DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Vol.7 - No.14

CHABBAT 1 AOÛT 2020 - 11 AV 5780

## PARACHA VAÉT'HANAN

Allumage des bougies  
du Chabbat: 20:04

Sortie du Chabbat: 21:13  
Rabbenou Tam: 21:34



**BH, NOTRE SYNAGOGUE EST  
MAINTENANT OUVERTE. SVP RESPECTER  
LE PROTOCOLE DES PRIÈRES**

### Horaire des Offices - 2020 - 5780

Vendredi 31 Juillet 2020 - 10 AV 5780

Minha suivie d'Arvit: 18:30

CHABBAT 1 Août 2020 - 11 AV 5780

Chahrit: 8:15 - Min'ha: :45 suivie de Arvit  
Séouda à la maison

Dimanche 2 Août 2020 - 12 AV 5780

Chahrit: 7:00 - 8:00 Min'ha: 19:30 suivie de Arvit

Lundi 3 au Jeudi 6 Août 2020

Chahrit: 6:00 - 7:45 Min'ha: 19:30 suivie de Arvit

### Kollel Communautaire HEKHAL SHALOM

Chaque Jour avec des cours  
a tous les niveaux de 20:00 - 21:00  
ON VOUS ATTEND TOUS

#### Aphorisme de nos Sages

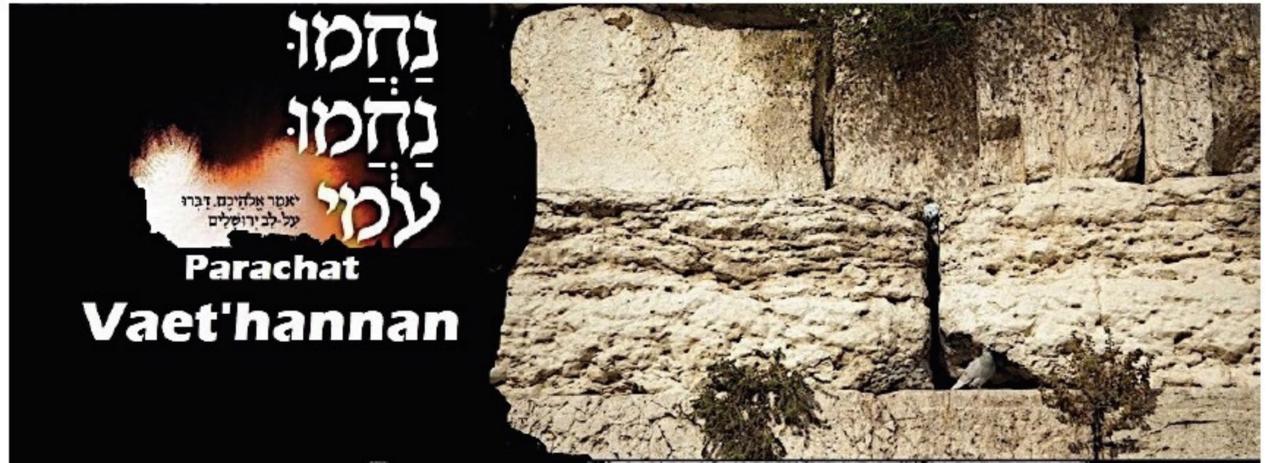
2. Toute chose qu'une personne voit ou entend est une instruction qui lui est adressée pour améliorer son service de D.ieu.  
(fr.chabad.org)

## PARACHA VAÉT'HANAN

CHABBAT NAHAMOU

בס"ד

### Répétition des dix commandements



### Parasha Vaét'hannane - Shabbat « Na'hamou »

La Paracha Vaét'hannane est toujours lue après le 9 Av, lors du « Shabbat Na'hamou » (Shabbat de consolation). Après 3 semaines où nous avons lu les reproches, les avertissements des prophètes d'Israël annonçant les conséquences tragiques de l'égarement du peuple juif, nous aurons droit à 7 semaines de consolation. Plus du double de temps pour consoler que pour reprocher. La répétition du terme « Na'hamou » vient encore renforcer le devoir de consoler les endeuillés de Jérusalem.

### Jérusalem notre Capitale

« *Laisse-moi passer, je T'en prie, je voudrais voir ce bon pays qui est au-delà du Jourdain, cette belle montagne et le Levanon* ». (Devarim 3, 23-25)  
Rachi : LEVANON, c'est Jérusalem, et le Temple, qui blanchissent (Lavan) les péchés du peuple d'Israël

Jérusalem est la capitale du peuple juif depuis 3,000 ans, depuis le jour où le Roi David acheta un terrain pour construire le Temple. En fait, la sainteté de Jérusalem est bien antérieure à l'époque du Roi David. Selon la tradition juive, Jérusalem est le site de la « pierre fondamentale » avec laquelle D-ieu initia la création du monde. C'est aussi le lieu où Adam fut créé, où Caïn et Abel érigèrent un autel pour D-ieu et où Abraham offrit Yits'hak en sacrifice. Avec le rêve de Yaâkov Avinou, Jérusalem a acquis une valeur permanente et durable, lors de son réveil après la vision de l'échelle, il proclama : « Ce n'est autre que la demeure de D-ieu, c'est la porte qui mène au Ciel ».

Grâce à la métaphore de l'échelle, Jacob a compris que plus nous déployons d'efforts pour grandir et nous élever, plus D-ieu descend s'établir parmi nous.

Rav Avigdor Miller explique que le Temple n'est pas simplement un lieu de prière et de service, mais véritablement le lieu de résidence de D-ieu: « C'est une manifestation étonnante du principe que les intérêts de D-ieu ne reposent pas sur de vastes étendues spatiales et des millions d'univers planétaires, mais sur l'homme seul. » Le Temple est une réalité tellement

## Rabbin Ronen Azriel Abitbol



puissante qu'il permet à la Présence divine de résider à l'intérieur de chaque juif.

### Les 10 miracles constants

Le Talmud (Pirkei Avot 5, 8) énumère 10 miracles qui étaient accomplis en permanence dans le Premier Temple :

1. Aucune femme ne faisait de fausses couches à cause de l'odeur de la viande des sacrifices.
2. La viande des sacrifices ne pourrissait pas.
3. On ne trouvait pas de mouches dans l'abattoir du Temple.
4. Le Cohen Gadol n'était jamais impur à Yom Kippour.
5. La pluie n'éteignait pas le feu de l'autel.
6. Le vent ne déviait pas la colonne de fumée de l'autel.
7. On ne trouvait jamais d'imperfections dans l'offrande du Ômer, dans celle des Deux pains, ni dans celle des Pains de proposition.
8. Bien qu'à l'intérieur du Temple les fidèles se tenaient serrés, quand il fallait se prosterner, chacun avait suffisamment de place.
9. Aucun serpent, ni scorpion n'a jamais fait de mal à qui que ce soit à Jérusalem.
10. Personne ne disait à son prochain: "Je n'ai pas d'endroit où loger cette nuit à Jérusalem".

Hachem accomplissait ces miracles afin que le peuple juif puisse procéder au service dans le Temple en toute aisance. Il s'assurait ainsi que rien au monde, même la nature, n'empêcherait Son peuple de L'atteindre.

### Si Aharon avait multiplié les prières

#### « Il supplia Hachem... » (Dévarim 3,23)

Nos Sages nous enseignent que Moshé Rabbénou récita 515 prières afin de pouvoir annuler le décret et pénétrer en Terre d'Israël. En revanche, il semble qu'Aharon HaCohen n'ait pas autant prié que Moshé alors que le décret les concernait tous les deux !

Le Min'ha Béloula nous explique que si Aharon avait multiplié les prières au même titre que son frère, les mauvaises langues auraient dit qu'il n'agissait ainsi que pour pouvoir consommer

les Téroutot et prélèvements obligatoires qui ne se pratiquaient qu'en Terre d'Israël... Afin d'éviter cela, Aharon pria peu pour annuler le décret.

« Hier, tu as tué un égyptien... »

« De grâce, fais-moi traverser que je vois cette bonne Terre ! » (Dévarim 3,25)

Il existe un Midrach particulièrement étonnant à propos de la réponse d'Hachem : « Hier tu as tué un égyptien, et aujourd'hui tu voudrais entrer en Terre d'Israël ? »

Qu'est-ce que cela signifie ? L'explication est la suivante : Hachem dit à Moshé : « Lorsque tu as tué cet égyptien, tu t'es mis en danger, car Pharaon était au courant de cela et voulait t'exécuter. Pourquoi as-tu fais cela ? Afin de sauver la vie d'un juif ! Pour un seul juif, tu étais prêt à mettre ta vie en péril.

Si c'est ainsi, pour sauver le peuple juif, pourquoi n'es-tu pas prêt à abandonner l'idée d'entrer en Terre d'Israël ?! En effet, si Je te laissais pénétrer en Terre d'Israël, quand le peuple juif va fauter, Je vais devoir l'anéantir au lieu de détruire le Beth Hamikdash. Car tu as un tel mérite que si tu rentres en Israël et tu le construis, ce dernier ne pourrait jamais être détruit en ta présence ! »

### Pourquoi aujourd'hui est-il si difficile d'étudier la Torah ?

« Tu les enseigneras à tes enfants et tu en parleras quand tu es assis dans ta maison et quand tu es en chemin, quand tu te couches et quand tu te lèves ». (Deutéronome 6, 7)

Quand l'âme quitte les cieux et naît dans un environnement terrestre, elle doit traverser un certain nombre de descentes. A chaque étape, lui est enseignée la Torah. Une fois que l'enfant naît dans ce monde, il faut commencer par lui

CE BULLETIN PEUT ÊTRE COMMANDITÉ EN TOUTE OCCASION PAR UNE OU PLUSIEURS PERSONNES EN EFFECTUANT UN DON MINIMALE DE 26\$

Veuillez contacter le bureau au (514) 747-4530

enseigner « Au commencement D-ieu créa... ». C'est un niveau bien inférieur que celui qu'il est capable d'appréhender avant sa naissance. Ainsi, la Torah doit alors être adaptée à l'âme dans un corps. Mais le résultat final de la descente de l'âme dans ce monde, où elle apprend la Torah de ce monde et accomplit les commandements matériels, est qu'elle parvient à une ascension supérieure au niveau où elle se trouvait avant sa descente ici-bas. La descente se fait pour une montée bien supérieure.

### **Pourquoi, aujourd'hui est-il si difficile d'étudier la Torah?**

Parce que nos esprits sont préoccupés par beaucoup d'autres choses. Comment pouvons-nous nous asseoir la journée entière et l'étudier ? Nous n'en avons pas le temps ou pas les capacités ou encore tant d'autres choses nous en distraient. Quand Machia'h viendra, tout ce qui nous pèse et nous empêche de nous adonner à une véritable concentration dans l'étude, même simplement l'idée de la fatigue physique, sera résolu.

En outre, avec la venue de Machia'h, le Midrach statue que « une nouvelle Torah jaillira de Moi », ce qui signifie que tous les secrets de la Torah qui nous ont été cachés pendant toutes les années de l'exil se révéleront à nous. En d'autres termes, non seulement nous serons différents mais la Torah elle-même sera beaucoup plus profonde, plus claire et plus élevée, à un niveau que personne n'a jamais connu. Que cela ait lieu rapidement de nos jours !

(Par N. Greisman)

Vous pouvez déjà commencer à pratiquer. Donnez-vous au moins pour **Une heure Par Semaine (UPS)**, et venez nous rejoindre au Kollél de Hékhhal Shalom.

## **Histoire – Longévité de la vie**

Le 'Hatam Sofer avait l'habitude de s'étendre assez longuement dans sa prière. Un jour, un grand Rav de sa génération lui demanda:

« Je suis très étonné de constater tout le temps que vous passez dans votre prière !

En agissant ainsi, ne négligez-vous pas du temps que vous pouvez consacrer à l'étude ?! N'est-il pas écrit (Michlé 28-9): "Celui qui empêche son oreille d'entendre la Torah, sa prière n'est que abomination !"

Le 'Hatam Sofer lui répondit: « Je ne suis pas du tout inquiet pour cela ! En effet, nos Sages nous ont déjà promis: Celui qui s'étend longuement dans sa prière, méritera la longévité

de la vie (Gemara Berakhot 54b). Il se trouve donc que même si je passe beaucoup de temps dans ma prière, Hashem me fera mériter une longue vie, et je pourrai ainsi rattraper les heures d'étude réduites par la prière ! »

Il ne faut pas faire l'erreur de croire que nous prions seulement pour être entendus et exaucés. La prière est le véritable cadeau dont Hashem nous a gratifiés afin de pouvoir Le retrouver !!! (Rav Ôvadia Yosef Zt"l)

## **Les sept semaines de consolation**

Après une phase de colère et d'exhortation au moment du 9 av pour la non-application de Son programme, D-ieu essaie maintenant de reprendre en main Son peuple par la douceur et la manifestation de l'amour, par la consolation et l'encouragement. Ce Shabbat nous fait entrer dans une nouvelle période de 7 semaines qui vont clore l'année.

C'est ce que décrivent nos 7 haftarotes dont on peut voir la gradation.

- **paracha Vaét'hannane**, haftara *Na'hamou* : Isaïe 40, 1-26.
- **paracha Eqév**, haftara *Vatomér Tsione* : Isaïe 49, 14 - 51, 3.
- **paracha Réé**, haftara *Ânia soâra* : Isaïe 54, 11 - 55, 5.
- **paracha Choftim**, haftara *Anokhi Anokhi* : Isaïe 51, 2-52, 12.
- **paracha Ki tétsé**, haftara *Ronni âqara* : Isaïe 54, 1-10.
- **paracha Ki Tavo**, haftara *Koumi ori* : Isaïe 60, 1-22.
- **paracha Nitsavim**, haftara *Sauss assiss* : Isaïe 61, 10- 63, 9.

## **La Haftara**

Avec la Haftara de cette semaine, débute une série de textes de consolations. Si le début de ce chapitre indique ce que l'on peut appeler la vocation du prophète, la suite des textes lus durant les semaines à venir, nous donnera une vision radieuse d'un avenir meilleur pour le peuple d'Israël. Pour y parvenir, celui-ci tout autant que l'Humanité toute entière devront reconnaître en fin de compte la Toute-Puissance de D-ieu.

Au verset 6 nous lisons : « Une voix ordonne : « Crie » et il répond : « Que crierai-je ? Toute chair est comme l'herbe et tout son amour est (périssable) comme la fleur des champs. » Ce dialogue entre Hashem et son prophète montre l'hésitation de ce dernier à entreprendre une mission qu'il juge désespérée et vaine, face à une Humanité qui refuse globalement d'entendre le message divin.

Nous avons déjà connu pareille situation et ce même sentiment de refus et d'hésitation chez Moshé Rabbenou (Exode 3, 1& 17). Ce verset semble, par ailleurs, indiquer que

## CONDOLÉANCES

Rav Ronen Abitbol, les Co-Présidents

MM. Paul Cohen, Steve Mamane, le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères condoléances à 1) M. Gabriel Malka et famille pour le décès de sa femme Mme Sultana bat Freha Z"L  
2) M. Jaques Ohayon pour le décès de son frère Marcel Ohayon Z"L  
et les assurons de notre affection et de notre soutien

## MAZAL TOV - FÉLITATIONS

les Co-Présidents MM. Paul Cohen, Steve Mamane le C.A. et le Kahal présentent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à: 1) Rabbin et Mme. Ronen Abitbol pour la Bar-Mitzvah de leurs fils Eliyahou David  
2) M. Michel Rebibo pour la naissance d'une petite fille dans le foyer de Yonit et Yad Salomon MAZAL-TOV

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

AVRAHAM HAYOT Z"L.

13 AV - 3 AOÛT

MAHBOUB BAY KHANA Z"L

14 AV - 4 AOÛT

tout acte de bonne volonté serait exclu chez l'homme, puisqu'il est appelé à disparaître, et par conséquent incapable de tenir ses promesses à l'égard de D-ieu. (Rachi).

Cependant, malgré ce pessimisme apparent, Israël est assuré de pouvoir faire connaître la parole de D-ieu à l'ensemble de l'Humanité, car « la parole de notre D-ieu demeure toujours. » (Yecheâyah 40, 8). C'est la raison pour laquelle, malgré les difficultés qui peuvent se présenter à nous, nous devons être convaincus que la cause de Hashem finira par triompher. (Rabbin Alain Goldmann)

## Le respect dû aux parents

*"Honore ton père et ta mère, comme te l'a ordonné Hachem l'Éternel, afin que tes jours se prolongent sur la terre..." (Devarim 5,16)*

Nos Sages nous enseignent : si un père ordonne à son fils de transgresser une Mitzvah de la Torah, ce dernier n'a pas le droit de l'écouter car Hachem dit : « toi et ton père, avez des obligations à Mon égard... ».

C'est ce que nous dit le verset : « Honore ton père et ta mère, comme te l'a ordonné Hachem l'Éternel », c'est-à-dire que la seule façon de respecter ses parents, c'est de le faire en adéquation avec les ordonnances d'Hachem.

On comprend donc maintenant pourquoi les mots « comme l'a ordonné Hachem l'Éternel », ne figuraient pas dans les premiers Dix Commandements, ceux de la Paracha de Yitro. A cette époque, la Torah n'avait pas encore été donnée. Par la suite, une fois que les Mitzvoth ont été répandues et bien connues, cet ajout est devenu indispensable, afin que le respect des Mitzvoth ait la priorité sur le respect dû aux parents. (Quedouchat Levy)

## Le coin de la Halakha

Il est écrit dans le Choul'han-Âroukh (Ora'h-'Haïm 89, 3), qu'on n'a pas le droit de déjeuner avant la Téfila (prière). Cette interdiction ne concerne que les aliments solides (gâteaux, biscuits, etc.), mais on peut boire de l'eau, et selon l'opinion de plusieurs décisionnaires, il est permis également de boire une boisson chaude sucrée (café, thé, etc.).

Les raisons de cette interdiction sont :

1) De venir prier à Hachem avec un ventre plein donnerait des idées d'orgueil, et c'est pour cette raison que boire est permis, car boire ne procure pas cette sensation de satiété.

2) Ceci signifierait que l'on s'occupe de soi avant de penser à Hashem.

En cas de besoin, il est donc permis à un homme faible ou malade de manger avant la Téfila, et d'après le Rav Ôvadia Yosef Zt'l, il est impératif de lire les bénédictions du matin et de lire le « Chémâ » avant de manger. Il faut essayer de se limiter à une quantité de moins de « Kazayit », soit 27 grammes.